



Communiqué

Budget 2021 : Lausanne fait face à la crise

Le budget 2021 de la Ville de Lausanne présente un déficit de CHF 74.6 millions, dont près de CHF 43 millions (57%) sont imputables à la crise sanitaire. Hors effets crise, le budget aurait présenté un résultat en amélioration de près de CHF 16 millions par rapport au budget 2020. Les charges de fonctionnement sont maîtrisées avec un accroissement de 2.2% (1.2% hors effets crise) malgré un contexte sanitaire incertain. Les revenus sont quant à eux stables avec + 0.8% malgré une baisse nette des recettes fiscales de CHF 9.5 millions.

Les conséquences de la crise sanitaire en cours se traduisent principalement au budget par une diminution des revenus issus de la fiscalité (23 mios) ainsi que par les charges financières des mesures de soutien à la société : prise en charge du déficit des transports publics (9 mios), participation à la cohésion sociale plus importantes (5 mios), soutien l'apprentissage (0.5 mios) et à Lausanne Tourisme (0.6 mios).

La Municipalité prévoit par ailleurs le financement au budget 2021 du soutien aux familles les plus modestes et aux commerces lausannois en faisant bénéficier chaque ménage touchant des subsides LAMal d'un bon de CHF 100.-, plus un bon de CHF 50.- par enfant, pour un coût de CHF 4.3 millions.

Evolution des charges et financement des domaines prioritaires

L'évolution des charges de 1.2% (+ 21.1 mios) hors effets de crise se traduit principalement par la subvention versée à Beaulieu SA (+ 2.2 mios), l'accroissement des charges d'exploitation d'infrastructures sportives majeures (+ 3.3 mios), et l'évolution de la masse salariale (+ 5.4 mios) qui intègre notamment la régularisation d'une centaine d'auxiliaires ainsi qu'un 13^e salaire versé dorénavant par la Ville.

La Municipalité poursuit en outre le développement des secteurs de la sécurité, de la scolarité et de la petite enfance avec une augmentation des charges liées de CHF 4.6 millions. L'on peut noter une augmentation de 11.3 EPT au sein des forces de polices (+ 0.4 mio), une augmentation des ressources pour l'entretien des bâtiments scolaires (+ 1.5 mios) ainsi qu'un renforcement des politiques culturelles et des quartiers (+ 0.9 mio). Le secteur de la petite enfance se voit notamment renforcé (+ 1.8 mios) de 44 places d'accueil en préscolaire au Vortex, de 228 nouvelles places de parascolaire pour la rentrée 2020-2021, et verra le lancement d'un projet pilote de prise en charge continue pour les élèves 7P et 8P. Le plan de relance pour le secteur de la culture et de l'économie créative voté en été 2020 par le Conseil communal pour un montant total de 2.5 millions se déploiera comme prévu, pour une part importante, durant l'année 2021.

Stabilisation globale des revenus

Les revenus sont stables à + 0.8% (13.5 mios) par rapport au budget 2020 et les recettes fiscales chutent (- 9.5 mios).

Le Plan structurel d'amélioration financière II (PSAF II) amène en outre une nouvelle amélioration de CHF 2.9 millions, avec en particulier une meilleure couverture des charges (CHF 1.6 mios) et une hausse des recettes (CHF 1.3 mios). De manière cumulée, les effets financiers intégrés à ce titre depuis le budget 2017 s'élèvent à CHF 35.7 millions. La Municipalité se réjouit dès lors d'avoir atteint son objectif de CHF 35 millions de mesures pérennes en 2021 tel qu'annoncé en début de législature. Il est à noter que sans la mise en place du deuxième paquet de mesures structurelles, le déficit 2021 s'élèverait à CHF 110 millions.



Plan des investissements

La Municipalité prévoit un montant des investissements de CHF 176.6 millions pour l'année 2021. Il est prévu notamment d'importants travaux sur les réseaux de la ville pour CHF 60 millions (voirie, parcs, eau, gaz et électricité), une poursuite de la rénovation des établissements scolaires pour CHF 30.6 millions, la poursuite du projet Métamorphose pour CHF 18.3 millions et notamment un financement de fouilles archéologiques à Vidy, et des travaux aux Plaines-du-Loup, la poursuite des réalisations liées au PALM et aux axes forts pour CHF 17.2 millions, avec notamment les premières dépenses liées au tramway, des réfections d'infrastructure liés au réseau d'eau pour CHF 17.4 millions, des travaux prévus pour le théâtre de Vidy pour CHF 13.1 millions ou encore des travaux de rénovation du stade de la Pontaise pour CHF 3 millions.

La Municipalité mettra en outre tout en œuvre afin d'accélérer les investissements en lien avec les objets votés par le Conseil communal et dont le disponible s'élève à près de CHF 700 millions.

Au vu du contexte sanitaire qui devrait perdurer, ainsi que des enjeux financiers importants notamment cantonaux, la Municipalité prend ses responsabilités et continuera à prendre des mesures anticycliques à la hauteur de ses compétences et dans la limite de ses capacités. Elle est par ailleurs convaincue que les dépenses importantes engagées aujourd'hui pour limiter les effets de la crise sont non seulement nécessaires pour soutenir l'emploi et l'économie lausannois mais qu'elles se révéleront également positives à long terme pour les finances publiques.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic, 021 315 22 00**
- **Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, 021 315 72 00**

Lausanne, le 5 octobre 2020